

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield tenue le lundi 16 juin 2008, à 19 heures, à la salle réservée aux délibérations du conseil, sise au 2^e étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Denis Laître, Jean-Marc Rochon, Guy Leclair, Jean-Jacques Leduc, Jacques Smith, Pierre-Paul Messier et Normand Amesse, sous la présidence de M. le maire Denis Lapointe, formant quorum.

Est absent M. le conseiller Robert Savard.

Sont également présents M. Pierre Chevrier, directeur général, et M. Alain Gagnon, greffier.

M. le maire Denis Lapointe déclare la séance ouverte.

M. le maire Denis Lapointe invite les membres du conseil à prendre connaissance des points pour lesquels avis de convocation fut donné et dûment signifié à chacun, conformément à la loi.

A-2008-06-021 AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT CONCERNANT LE PLAN D'URBANISME

Avis est donné par M. le conseiller Normand Amesse qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente de ce conseil, un règlement concernant le plan d'urbanisme.

A-2008-06-022 AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT CONCERNANT LE LOTISSEMENT

Avis est donné par M. le conseiller Denis Laître qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente de ce conseil, un règlement concernant le lotissement.

A-2008-06-023 AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT CONCERNANT LE ZONAGE

Avis est donné par M. le conseiller Jacques Smith qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente de ce conseil, un règlement concernant le zonage.

A-2008-06-024 AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT CONCERNANT LA CONSTRUCTION

Avis est donné par M. le conseiller Jean-Jacques Leduc qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente de ce conseil, un règlement concernant la construction.

A-2008-06-025 AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT CONCERNANT L'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

Avis est donné par M. le conseiller Pierre-Paul Messier qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente de ce conseil, un règlement concernant l'administration des règlements d'urbanisme.

A-2008-06-026 AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT CONCERNANT LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE

Avis est donné par M. le conseiller Jean-Marc Rochon qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente de ce conseil, un règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

A-2008-06-027 AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT CONCERNANT LES PLANS D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE

Avis est donné par M. le conseiller Guy Leclair qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente de ce conseil, un règlement concernant les plans d'aménagement d'ensemble.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire Denis Lapointe invite les personnes présentes dans la salle à formuler leurs questions.

Aucune personne ne manifeste le désir de s'exprimer lors de cette période de questions.

2008-06-318 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 5, l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Jacques Leduc,
appuyé par M. le conseiller Jacques Smith,
et résolu

QUE le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield lève la séance spéciale du 16 juin 2008.

ADOPTÉ

Denis Lapointe, maire

Alain Gagnon, greffier